

■ **Infini'tif Coiffure Sàrl en liquidation**, à Bex, société dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 25.02.2004, p. 16). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.  
Journal no 5728 du 03.06.2004  
(02299758 / CH-550.0.170.598-6)